

Bilans annuels d'activités 2022,

Christophe Prévot, commission financière et statistiques

Cette année encore nous déplorons un retard de saisie de certains CDS et CSR qui a conduit à une prolongation du délai de saisie au 3 mai afin de ne pas les pénaliser pour l'attribution des subventions liées au Projet sportif fédéral (PSF). De fait, ceci entraîne une obligation d'effectuer l'analyse dans un temps très contraint...

Bilan annuel d'activités des structures déconcentrées (CDS et CSR)

Les critères de cette 4^e édition du bilan annuel d'activités des structures déconcentrées sont restés inchangés par rapport à l'année précédente afin de permettre un comparatif entre les années en prenant les bilans publiés précédemment. S'agissant dans les deux cas de la représentation fédérale, plusieurs questions étaient similaires dans les deux enquêtes afin d'identifier les actions et moyens des CDS et CSR en lien avec le plan de développement fédéral.

Bilan des CDS

Il n'existe à ce jour qu'un seul CPDS (comité pluridépartemental de spéléologie), celui d'Alsace, couvrant les départements 67 (Bas-Rhin) et 68 (Haut-Rhin) ; celui-ci est traité à égalité avec les autres CDS.

Nombre de réponses et représentativité

Région d'origine	Nb de départements avec des licenciés	Nb de CDS	NB de CDS répondant	Taux de réponse	Rang	Nb total de licenciés	Nb de licenciés des CDS répondant	Représentativité
A – Île de France + CROM + Mayotte	9	8	6	75,0 %	10	436	325	74,5 %
B – Bourgogne-Franche Comté	8	7	6	85,7 %	5	609	465	76,4 %
C – Auvergne-Rhône-Alpes	12	9	8	88,9 %	4	1 552	1 443	93,0 %
D – Provence-Alpes-Côte d'Azur	7	6	5	83,3 %	7	959	923	96,2 %
G – Nouvelle Aquitaine	12	11	9	81,8 %	8	579	533	92,1 %
H – Bretagne-Pays de la Loire	9	3	3	100,0 %	1	210	144	68,6 %
J – Normandie	5	3	2	66,7 %	11	136	96	70,6 %
L – Grand Est	9-10*	8	8	100,0 %	1	410	351	85,6 %
N – Centre-Val de Loire	6	5	10	80,0 %	9	164	131	79,9 %
O – Occitanie	13	13	11	84,6 %	6	1 594	1 297	81,4 %
T – Hauts de France	5	3	3	100,0 %	1	92	92	100,0 %
V – Corse	2							
W – Île de la Réunion	1							
Y – Guadeloupe	1							
Total	100	76	65	85,5 %		6 893	5 800	84,1 %

Tableau 1 : Taux de retour des CDS

* : En région Grand Est, bien que les départements 67 et 68 aient une existence administrative au niveau de l'État (2 préfectures distinctes), il n'y a plus qu'une seule collectivité territoriale (équivalent d'un conseil départemental) depuis janvier 2021. Les 2 départements sont ainsi regroupés au plan politique sous le nom de « collectivité européenne d'Alsace ». Il y a donc 2 départements sur le plan administratif mais 1 seul sur le plan politique.

Le taux de retour de la part des CDS est de 85,5 % représentant 84,1 % des licenciés. Pour l'année 2021 il était de 59,2 % (+20 réponses de CDS en 2022) représentant 64,7 % des licenciés.

62 CDS (95,4 %) sont allés au bout du questionnaire, 2 (tous 2 d'Occitanie) ont presque été jusqu'à la fin (non transmission des informations financières) et le dernier (issu de Nouvelle-Aquitaine) a à peine commencé la saisie et s'est arrêté.

Le record en taux de réponse est détenu en régions Bretagne-Pays de la Loire (H), Grand Est (L) et Hauts-de-France (T) avec 100 % de réponses de la part des CDS de chacune de ces régions. Inversement, en Normandie (J) seuls 2 des 3 CDS ont répondu (taux de réponse de 66,7 %).

Le cas des îles (Corse, Guadeloupe et La Réunion) interpelle puisqu'il n'y a pas de retour de ce niveau : peut-être faudrait-il que ces 3 CDS puissent également répondre au questionnaire réservé aux CDS qui contient des questions spécifiques...

Enjeu-Objectif : Augmenter le nombre de licenciés

Les questions portaient sur les actions directes pilotées par les CDS. Peut-être faudrait-il envisager de questionner également les CDS sur la connaissance de projets menés par des clubs, mais sans empiéter sur le questionnaire destiné aux clubs...

Jeunes

23 des 65 CDS (35,4 %) déclarent disposer d'une École départementale de spéléologie et de canyonisme (EDSC) (ils étaient 15 sur 45 réponses en 2021) qui ont permis de réaliser 3 339 journées-participants en 2022 en termes de formation de jeunes licenciés.

22 CDS (33,8 %) indiquent effectuer des actions de sensibilisation auprès d'établissements scolaires ou universitaires, pour un total de 108 établissements concernés pour 3 754 élèves ou étudiants sensibilisés à la spéléologie ou au canyonisme et qui, peut-être viendront se licencier. Ce champ d'investigation est encore très peu investi par les CDS.

Public en situation de handicap

17 CDS (26,2 %) déclarent 27 licenciés en situation de handicap et 18 indiquent mener des actions auprès de 39 établissements ou structures accueillant des personnes en situation de handicap pour un total de 230 personnes sensibilisées. Ce champ de prospection d'adhérents n'est quasiment pas investi.

Pratique en site anthropique ou artificiel

25 CDS (38,5 %) ont en tout 45 projets de développement de sites anthropiques ou artificiels d'entraînement et de découverte alors que 21 (32,3 %) en ont déjà mis en œuvre 39.

Lien CDS-clubs

56 CDS (86,2 %) indiquent l'existence d'actions directes vis-à-vis des clubs ou licenciés sous diverses formes :

Type d'action	Nb de CDS proposant l'action
Information descendante sur la vie fédérale	51
Organisation d'actions interclubs	48
Aides financières directes aux adhérents	47
Aides financières aux actions	46
Organisation de stages	33
Coordination d'actions (par exemple : calendrier partagé)	31
Participation aux AG des clubs	30
Aide au support numérique pour les clubs	11

Tableau 2 : Typologie des actions des CDS vers les clubs et licenciés

Le champ le plus investi est la transmission descendante d'informations sur la vie fédérale (91,1 % des CDS déclarant des actions directes). Viennent ensuite à presque égalité l'organisation d'actions interclubs (73,8 %), des aides financières aux adhérents (72,3 %) et des aides financières aux actions des clubs (70,8 %).

Quelques CDS ont apporté des précisions complémentaires :

- Demande mutualisée entre le CDS et les clubs pour la subvention ANS-PSF
- Projet de calendrier partagé d'actions en cours de développement
- Projet de coordination d'actions en cours de discussion
- Calendrier partagé pour accès à une salle de réunion
- Réunions de bureau et de CA ouvertes aux clubs

Seulement 30 des 65 CDS (46,2 %) participent aux AG des clubs de leur aire géographique. Plusieurs CDS ont signalé en commentaires déplorer ne pas être invités aux AG de certains clubs...

[Enjeu-Objectif : Améliorer notre organisation](#)

Activité administrative

56 CDS (86,2 %) ont une organisation clairement définie avec un organigramme et des responsables de commissions départementales identifiés.

3 CDS déclarent ne pas avoir réalisé de réunion (CA ou AG) en 2022. Les 62 autres ont réalisé au moins une réunion en 2022 pour un total de 273 réunions, soit 4,3 en moyenne dans l'année (variation de 1 – AG uniquement ? – réunion pour 5 CDS à 19 réunions pour 1 CDS) ; la moitié des CDS ont organisé au moins 3 réunions.

41 CDS (63,1 %) indiquent avoir décliné des conventions nationales (FCEN, SFEPM, ONF, BRGM, secours, agrément environnement...) au niveau départemental, pour un total de 84 conventions (variation par CDS : de 1 à 9 ; 19 CDS ont 1 convention déclinée, 14 en ont 2, 4 en ont 3, 2 en a 5, 1 en a 6 et 1 en a 9).

18 CDS (27,7 %) ont une convention d'objectif avec le conseil départemental.

Communication

En termes de communication, 20 CDS (30,8 %) sont présents sur les réseaux sociaux, 44 (67,7 %) ont un site internet et 14 (21,5 %) éditent un bulletin imprimé pour un total de 37 publications réalisées en 2022.

Ouverture au grand public

En 2022, 39 CDS (60,0 %) ont organisé des JNSC pour un total de 95 journées représentant 3 182 participants (1 CDS déclare avoir organisé 1 journée de JNSC, mais indique avoir eu 0 participant : est-ce la réalité ?). De plus, 14 CDS indiquent avoir participé financièrement à des JNSC organisées par des clubs, dont 2 qui n'en ont pas organisé eux-mêmes et 12 qui en ont organisé eux-mêmes en plus. 1 CDS indique avoir organisé 14 journées de JNSC pour seulement 30 participants : ce type de données est-il fiable ? 1 autre indique avoir réalisé 10 journées pour 1 000 participants. Là encore les données semblent peu fiables, ou alors ce CDS n'a pas compris qu'il ne fallait pas intégrer les données des clubs...

Enfin, 32 CDS (49,1 %) ont organisé d'autres manifestations (congrès, ouverture grand public, conférences...) pour un total de 160 manifestations.

[Enjeu-Objectif : Renforcer notre expertise scientifique](#)

Liberté de pratique

32 CDS (49,1 %) ont signé un total de 115 conventions d'accès à des sites, alors que 14 CDS (23,3 %) gèrent complètement l'accès à 25 sites.

16 CDS (24,6 %) font partie d'une commission départementale des espaces, sites et itinéraires (CDESI) auprès d'un conseil départemental avec 81 sites inscrits sur les plans départementaux des espaces, sites et itinéraires (PDESI). Cela semble très bas et montre qu'il pourrait être intéressant que les CDS s'intéresse davantage à ce domaine afin de garantir l'accès aux sites.

644 sites (cavités ou canyons) sont interdits à la pratique sur le territoire de 22 des 65 CDS. Parmi ces 22 CDS, 14 n'ont aucun site inscrit au PDESI alors que 5 en ont 5 ou moins. C'est dans la Drôme qu'il y a à la fois le plus de sites inscrits au PDESI (12) et le plus de sites interdits (15).

Le territoire national dispose d'un panel important de sites dits de classique avec 2 034 cavités, 130 siphons et 395 canyons signalés par les CDS, ainsi que 24 sentiers karstiques :

Type de site	CDS déclarant un site	Nb de sites déclarés
Sentier karstique	21 (32,3 %)	24
Cavité classique	54 (83,1 %)	2 034
Siphon classique	28 (43,1 %)	130
Canyon classique	23 (35,4 %)	395

Tableau 3 : Sites classiques en département

Protection des milieux

9 CDS (13,8 %) disposent de l'agrément au titre de la protection de l'environnement leur permettant d'être reconnus par les instances de l'État et les instances politiques. Parmi ces 9 CDS, 7 (77,8 %) sont inscrits dans les comités de pilotage (Copil) Natura 2000 ou d'espaces naturels sensibles (conseil départemental), alors que parmi les 55 CDS ne disposant pas de l'agrément 24 (43,6 %) le sont également. Cela a conduit à un total de 122 réunions en 2022 de ces Copil.

43 CDS (66,2 %) ont réalisé (ou participé à) 202 actions différentes visant la connaissance et la préservation des milieux (variation de 1 à 19 actions).

19 CDS (29,2 %) ont en tout 37 conventions de partenariat ou contrat de prestation entant dans le champ de l'expertise avec des gestionnaires d'espaces naturels, associations de protection de la nature, établissement public, institutions...

Enfin, 24 CDS (36,9 %) ont effectué 65 prestations touchant le champ de l'expertise (étude, accompagnement d'experts scientifiques...).

Enjeu-Objectif : Renforcer notre expertise technique de pratique sportive

	Nb de stages non diplômants réalisés	Nb de stagiaires formés	Nb de stages organisés agréés FFS
Nb de CDS	23 (35,4 %)	23 (35,4 %)	10 (15,4 %)
Total	69	439	22

Tableau 4 : Stages organisés par les CDS

Les CDS sont un moteur important de la formation avec 69 stages organisés, mais dont seulement 32 % sont agréés FFS : procédure trop complexe ou méconnaissance de l'agrément ou de son intérêt ?

23 CDS ont réalisé 69 stages non diplômants pour 439 stagiaires, soit 6,4 stagiaires par stage en moyenne.

Enjeu-Objectif : Améliorer la sécurité

44 CDS (67,7 %) indiquent disposer d'une équipe SSF mobilisable sur convention préfectorale. Parmi ceux-ci, 40 disposent de l'agrément du SSF national et 4 signalent ne pas l'avoir : est-ce la réalité ou une erreur de saisie ?

Inversement 1 CDS indique avoir l'agrément du SSF national, mais ne pas avoir d'équipe mobilisable sur convention préfectorale.

Volet financier

53 CDS (81,5 %) ont complété les éléments financiers du questionnaire. Celui-ci est établi sans prise en compte des licences fédérales, du bénévolat et de la réalisation d'actions, le but étant de faire ressortir les financements extérieurs.

Parmi ces 53 CDS, 7 (13,2 %) n'ont pas été capables de donner le montant total des produits alors qu'ils citent des ressources... De plus, 2 (10,8 %) citent plus de ressources que le total de produits déclarés. Ces 9 CDS tiennent-ils une compatibilité respectant le plan comptable associatif ou comprennent-ils la notion de produits ?

Type de ressource	Total déclaré	Représentativité
Montant subventions conseil départemental	201 146,00 €	31,5 %
Montant des ventes de prestations pour des structures externes (public non licencié, hors stage)	164 897,74 €	25,8 %
Montant subventions État : ANS PSF (ex-CNDS)	102 952,00 €	16,1 %
Montant autres subventions publiques	56 265,80 €	8,8 %
Autres financements privés	30 898,02 €	4,8 %
Montant subvention FFS (EDSC, Faal, Crei...)	22 281,00 €	3,5 %
Montant total de l'aide du CSR pour le CDS	22 156,40 €	3,5 %
Montant subventions État : FDVA	12 785,00 €	2,0 %
Montant total de cotisations des clubs ou adhérents perçues par le CDS	12 652,60 €	2,0 %
Montant subventions État : ANS autre (PST, FTS...)	11 656,00 €	1,8 %
Montant subventions conseil régional	500,00 €	0,1 %
Total des ressources	638 190,56 €	99,9 %
Total des produits (hors classe 8)	1 002 653,86 €	

Tableau 5 : Financement des CDS

L'ensemble des ressources liées à des ventes de prestations, aux subventions, cotisations et financements privés représente 63,7 % du total des produits déclarés par les CDS, les 36,3 % restant correspondant à des lignes budgétaires non sollicitées dans le questionnaire (produits des stages, versement fédéral, etc.).

La première ressource financière des CDS est le conseil départemental qui finance à 31,5 % les structures. Le deuxième moyen de financer le CDS est la vente de prestation (hors stage) suivi du soutien de l'État par le biais de l'Agence nationale du sport (ANS, ex-CNDS) pour le Projet sportif fédéral (PSF) alors qu'il semble difficile pour les CDS d'obtenir un financement sur les autres volets de l'ANS (Projet sportif territorial, etc.) et sur le fonds de

développement de la vie associative (FDVA). La FFS, par l'intermédiaire de plusieurs dispositifs, finance à 3,5 % des ressources ses CDS.

En moyenne, chaque CDS atteint 12 041 € de ressources (variation de 35 € – correspondant à des cotisations de clubs uniquement, et sans aucun produits signalés... – à 90 529 €). Les produits totaux moyens s'élèvent à 18 917 € (variation de 300 à 117 688 € ; un quart des CDS a moins de 3 629 € de produits, un quart est entre 3 629 et 9 981 €, un quart entre 9 981 et 22 767 €, un quart a plus de 22 767 €), ces chiffres n'étant malheureusement pas fiables puisque 13 CDS déclarent des produits totaux inférieurs aux ressources indiquées...

Remarques libres

Malheureusement aucune puisque ceci a été oublié par le groupe de travail lors de l'écriture du questionnaire.

Bilan des CSR

Malheureusement, certains CSR n'ont toujours pas intégré le fait que seules les actions portées par le CSR doivent être renseignées et continue de signaler clairement des actions de CDS ou d'indiquer des chiffres arrondis par manque d'informations de certains CDS...

Nombre de réponses et représentativité

13 des 14 comités spéléologiques régionaux ont répondu à l'enquête concernant l'année civile 2022. Le comité qui n'a pas répondu (Y – Guadeloupe) n'a pas de réelle existence et représente 34 licenciés sur les 6 893 licenciés hors étrangers (0,5 % des licenciés).

Enjeu-Objectif : Augmenter le nombre de licenciés

Jeunes

6 CSR (46,2 % des CSR), soit 2 de plus qu'en 2021, indiquent effectuer des actions de sensibilisation auprès d'établissements scolaires ou universitaires, pour un total de 52 établissements (+30) concernés pour 1 775 élèves ou étudiants (+1 258) sensibilisés à la spéléologie ou au canyonisme et qui, peut-être viendront se licencier. Ce champ d'investigation commence à être davantage investi par les CSR.

1 CSR signale travailler à la mise en place d'un projet scolaire dans des carrières depuis 8 ans, deux conventions ont été signées et une autorisation directe d'accès par le propriétaire ont été mises en place. L'objectif est d'avoir les premiers élèves sous terre en 2023.

Public en situation de handicap

6 CSR déclarent 10 licenciés en situation de handicap (mais signalent une difficulté de recensement) et 3 indiquent mener des actions auprès de 10 établissements ou structures (+2) accueillant des personnes en situation de handicap pour un total de 86 personnes (+49) sensibilisées. Ce champ de prospection d'adhérents n'est quasiment pas investi.

1 CSR indique qu'il lui paraît difficile de quantifier le nombre de personnes porteuses de handicaps licenciées dans la région sachant que cette information est à la discrétion du licencié. 1 autre indique une action de CDS avec un public déficient visuel.

Pratique en site anthropique ou artificiel

4 CSR (30,8 %) ont en tout 11 projets (+2) de développement de sites anthropiques ou artificiels d'entraînement et de découverte alors que 9 projets (+2) sont déjà mis en œuvre par 4 CSR.

Lien CSR-CDS-clubs

Les 13 CSR indiquent l'existence d'actions directes vis-à-vis des CDS, clubs ou licenciés sous diverses formes :

Type d'action	Nb de CSR proposant l'action
Organisation de stages	13
Information descendante sur la vie fédérale	12
Aides financières directes aux adhérents	12
Aides financières aux actions	11
Organisation d'actions interCDS ou interclubs	9
Coordination d'actions (par exemple : calendrier partagé)	8
Participation aux AG des CDS	7
Aide au support numérique pour les CDS ou clubs	4

Tableau 6 : Typologie des actions des CSR vers les CDS, clubs et licenciés

Le champ le plus investi est l'organisation de stages (100,0 % des CSR). Viennent ensuite à égalité l'information descendante fédérale et les aides financières aux adhérents (92,3 %) suivie de près par les aides financières aux actions des clubs et CDS (84,6 %).

Quelques CSR ont apporté des précisions complémentaires quant à l'aide au support numérique :

- Le site internet du CSR héberge un espace pour chaque CDS de la région.
- Le CSR est un support financier et technique auprès des CDS et des clubs.
- Proposition d'un site internet commun.

Enfin, 2 CSR complètent les actions par les commentaires suivants :

- Le CoSIF propose un calendrier régional regroupant toutes les actions des départements. Plusieurs CDS sont en difficulté (CDS 77 disparu, CDS 75 en voie de mise en sommeil, CDS 91 sans président).
- Actions régionales qui réunissent tous les CDS (journées Alienor, séminaire, Assemblée générale...)

Seulement 7 des 13 CSR (53,8 %) participent aux AG des CDS de leur aire géographique...

Enjeu-Objectif : Améliorer notre organisation

Activité administrative

Tous les CSR ont une organisation administrative clairement définie, notamment au niveau des commissions régionales.

Ils ont réalisé 65 réunions de CA et AG en 2022 (+10), soit 5,0 en moyenne dans l'année (variation de 1 – AG uniquement ? – pour un CSR à 14) ; 8 des 13 CSR ont organisé au moins 4 réunions (correspondance avec les 3 réunions de CA et l'AG définies statutairement ?).

8 (+1) ont décliné des conventions nationales (FCEN, SFEPM, ONF, BRGM, secours, agrément environnement...) au niveau régional, pour un total de 18 conventions (+5 ; variation : de 1 à 4 ; 2 CSR ont 1 convention déclinée, 3 en ont 2, 2 CSR en ont 3 et 1 CSR en a 4).

8 CSR (61,5 %) ont une convention d'objectif avec le conseil régional alors que 3 (23,1 %) ont une convention ETR (équipe technique régionale) encore en cours de validité.

Communication

En termes de communication, 7 CSR (+2) sont présents sur les réseaux sociaux, 11 (+1) ont un site internet (il est d'ailleurs regrettable que seuls 5 de ces CSR – A, H, L, N et V – disposent d'un alias fédéral sous la forme csr-x.ffspeleo.fr) et 4 éditent un bulletin imprimé pour un total de 12 publications réalisées en 2022.

Ouverture au grand public

En 2022, 3 CSR (+1) ont organisé des JNSC pour un total de 6 journées (+2) représentant 269 participants (+107). Les JNSC sont clairement l'apanage des clubs et des CDS que 4 CSR (30,7 %) aident financièrement.

De plus, 7 CSR ont organisé d'autres manifestations (congrès, ouverture grand public, conférences...) pour un total de 30 manifestations (1 CSR signale à lui tout seul 20 manifestations organisées).

Enjeu-Objectif : Renforcer notre expertise scientifique

Liberté de pratique

6 CSR (-1) ont signé un total de 15 conventions (+1) d'accès à des sites, alors que 3 CSR (+/-0) gèrent en intégralité l'accès à 3 sites (-1).

Protection des milieux

4 CSR (Centre-Val de Loire, Grand Est, Nouvelle Aquitaine et Occitanie) disposent de l'agrément au titre de la protection de l'environnement leur permettant d'être reconnus par les instances de l'État et les instances politiques dans ce champ d'intervention. 6 CSR (+/-0) sont partie prenante de 20 (+/-0) comités de pilotage (CoPil) Natura 2000 ou d'espaces naturels sensibles (conseil départemental) qui ont conduit à 25 réunions (+16) en 2022.

5 CSR ont réalisé 18 (-4) actions différentes visant la connaissance et la préservation des milieux (variation de 2 à 5 actions).

3 CSR ont en tout 7 (+2) conventions de partenariat ou contrat de prestation entant dans le champ de l'expertise avec des gestionnaires d'espaces naturels, associations de protection de la nature, établissement public, institutions...

De même, 3 CSR (-2) ont effectué 55 prestations (+41) touchant le champ de l'expertise (étude, accompagnement d'experts scientifiques...).

Enjeu-Objectif : Renforcer notre expertise technique de pratique sportive

	Nb de stages non diplômants réalisés	Nb de stagiaires formés	Nb de stages organisés agréés FFS
Nb de CSR	11 (84,6 %)	11 (84,6 %)	11 (84,6 %)
Total	44	461	37

Tableau 7 : Stages organisés par les CSR

Les CSR sont un moteur important de la formation avec 44 stages non diplômants organisés, dont 84,1 % agréés par la FFS. Ces 44 stages non diplômants ont permis à 461 stagiaires de se former, soit 10,5 stagiaires par stage en moyenne.

Volet financier

Les 13 CSR ont complété le bilan financier. Ce bilan est établi théoriquement sans prise en compte du versement fédéral sur les licences, du bénévolat et de la réalisation d'actions, le but étant de faire ressortir les financements extérieurs ou spécifiques.

Parmi ces 13 CSR, 3 (23,1 %) citent plus de ressources que le total de produits déclarés... Ces 3 CSR tiennent-ils une compatibilité respectant le plan comptable associatif ou comprennent-ils la notion de produits ?

Type de ressource	Total déclaré	Représentativité
Montant subventions État : ANS PSF (ex-CNDS)	78 854,00 €	28,1 %
Montant subventions conseil régional	78 745,00 €	28,1 %
Montant des ventes de prestations pour des structures externes (public non licencié, hors stage)	34 853,00 €	12,4 %
Autres financements privés	32 627,00 €	11,6 %
Montant total de cotisations clubs ou adhérents perçues par le CSR	19 988,00 €	7,1 %
Montant autres subventions publiques	10 164,00 €	3,6 %
Montant subvention FFS (EDSC, Faal, Crei...)	8 969,00 €	3,2 %
Montant subventions État : FDVA	8 000,00 €	2,9 %
Montant subventions État : ANS autre (PST, FTS...)	6 300,00 €	2,2 %
Montant subventions conseil départemental	2 000,00 €	0,7 %
Total des ressources	280 500,00 €	99,9 %
Total des produits (hors classe 8)	673 878,00 €	

Tableau 8 : Financement des CSR

L'ensemble des ressources liées à des ventes de prestations, aux subventions, cotisations et financements privés représente 41,6 % du total des produits déclarés par les CSR, les 58,4 % restant correspondant à des lignes budgétaires non sollicitées dans le questionnaire (produits des stages, versement fédéral, etc.).

La première ressource financière des CSR est le soutien de l'État par le biais de l'Agence nationale du sport (ANS) en lien avec le Projet sportif fédéral (PSF, ex-CNDS) à 28,1 %, suivi à presque égalité par le financement du conseil régional (28,1 %). Il semble difficile pour les CSR d'obtenir un financement sur les autres volets de l'ANS (Projet sportif territorial, etc.) et sur le fonds de développement de la vie associative (FDVA).

En moyenne, chaque CSR atteint 21 577 € de ressources (variation de 2 200 € – correspondant à la seule subvention ANS PSF – à 79 371 €) pour un total de produits moyen de 51 837 € (variation de 200 € à 214 230 € ; un quart des CSR a moins de 6 585 € de produits, un quart est entre 9 585 et 29 932 €, un quart entre 29 932 et 57 410 €, un quart a plus de 57 410 €), ces chiffres n'étant malheureusement pas fiables puisque 2 CSR déclarent des produits totaux inférieurs aux ressources indiquées...

Remarques libres

6 CSR ont formulé des remarques :

- Je n'ai pas les nombres de personnes passées sur la journée JNSC organisée par le CDS 91 en 2021, j'ai mis un chiffre au hasard pour valider la page. Idem pour le nombre de personnes formées lors des 4 stages organisés, je ne dois pas être loin du compte quand même, le plus gros stage est le stage de Formation aux techniques de secours qui rassemble en général une vingtaine de stagiaires sur deux weekends.
Nous sommes inclus dans le CoPil du PRAC. Nous participons à quelques journées de comptages par an.
Nous organisons une journée Sciences et Explorations après l'AG tous les ans pour présenter quelques expéditions et explorations phares des clubs/CDS.
Nous avons signé une convention avec la ville de Paris pour avoir accès à une carrière en IdF fin 2022, en gestion de site, en accord avec l'Inspection Générale des Carrières. Nous avons une convention active avec une association de sauvegarde des chiroptères depuis 2019 pour avoir accès au site protégé hors période d'hivernation. Nous aimerais mettre en place un agrément protection de la nature mais le dossier n'est pas encore mûr et nous ne sommes pas sûr d'avoir de quoi monter le dossier.
Le budget entré est celui du budget final validé de 2021.
Nous n'avons pas de financements Conseil Général ou départemental au niveau CoSIF.

- Beaucoup d'actions initiées par le CSR sont confiées à des CDS et aidées financièrement.
- Document clair
- Dans la partie « renforcer notre expertise scientifique », nous n'avons pas pu mettre en avant l'habilitation préfectorale à participer au débat public et l'implication du CSRO dans de nombreux comités scientifique ou comités de pilotages (membre du Comité Régional de Biodiversité, membre des Copils du PRAC, du SIGES, Copil du programme de « Préservation des gîtes à chiroptères cavernicoles d'intérêt majeur en Midi-Pyrénées 2020-2023 », membre du CEN et représenté au sein de son comité scientifique, comité de gestion APB, CLCS carrière de Sorèze (81) , commission suivie méthanisation (46), etc.). Autres actions du CSRO qui n'a pu être valorisées à travers ce questionnaire : le développement de l'outil d'inventaire participatif des pollutions des sites karstiques et le développement des sentiers karstiques.
- Recettes : 2 000 € versés par la Collectivité de Corse (hors ANS) et 880 pour Aide à l'acquisition de matériel (50 % de l'investissement)
- RaS

Comparatif entre le bilan des départements et celui des régions

Suivant le point de vue, les structures départementales et régionales entrent en concurrence ou offrent des services complémentaires sur de nombreux points : actions vers les jeunes ou les publics en situation de handicap, gestion de projet de « sites artificiels », gestion de conventions d'accès, agrément au titre de la protection de l'environnement, organisation de stages non diplômants... Ceci est très certainement lié à l'historique de vie des structures, à leur taille et à la volonté des dirigeants de ces structures.

Au travers des formations non diplômantes les CDS et CSR ont formé à peu près le même nombre de personnes (respectivement 439 et 461 personnes, soit 48,8 % de personnes formées en stage de CDS et 51,2 % en stage de CSR) mais pour un nombre de stages très différent (69 stages de CDS contre 44 de CSR) ce qui montre des stages plus « volumineux » pour les CSR. Les CSR semblent être plus habitués à solliciter l'agrément fédéral pour leurs stages (84,1 % des stages régionaux agréés contre 31,9 % des stages départementaux).

Il n'y a que dans le domaine des JNSC où, très clairement, les CSR sont en net retrait par rapport aux CDS (269 participants sur 6 journées pour les CSR contre 3 182 participants sur 95 journées pour les CDS). Cette opération a un ancrage local avéré.

Concernant le financement des structures, en dehors des actions (et en prenant avec du recul avec les déclarations), c'est globalement la collectivité territoriale de rattachement qui est le premier soutien financier des structures déconcentrées, dépassée de très peu pour les CSR par le financement de l'État via le soutien au Projet sportif fédéral de l'ANS. Pour les CDS la seconde source de financement est la vente de prestations (comme en 2020 et 2021), source qui arrive en 3^e position pour les CSR. En moyenne, les CDS disposent d'un total de produits de 18 918 € alors que les CSR atteignent 51 837 €.